



SOUGEAL *infos*

Bulletin municipal de la commune de Sougeal

9 juillet 2016
inauguration de l'espace Sola Galla



Page 9
La maison du marais



Page 13
Le site internet de Sougeal



Page 14
Le défibrillateur

n°44
décembre
2016



LE MOT DU MAIRE 3



INFOS SOCIALES 11



COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE 4



LA VIE COMMUNALE 12



COMPTES RENDUS DU C M 5



LA VIE ASSOCIATIVE 17



A PROPOS DU MARAIS 9



UN PEU D'HISTOIRE 23



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 10



PORTES ET FENÊTRES : JEU 24



*Bonnes fêtes
de fin d'année
et bonne année
2017 à tous
L'équipe municipale*

*La cérémonie des voeux aura lieu
le vendredi 20 janvier 2017 à 18h30
Salle Solo Gallo*



Pour la troisième fois au cours de ce mandat, il me faut, au travers de cet éditorial, faire un point rapide sur une année civile qui s'achève et envisager, au moins dans les grandes lignes, celle qui arrive à grands pas. Bien que la menace reste présente, c'est dans un contexte national moins dramatique que l'an passé mais tout de même très agité que ce briefing communal sera brossé. Et, bien que les échéances électorales de 2017 soient déjà dans les têtes et les grandes manœuvres désormais lancées, le quotidien de chacun d'entre nous, demeure, pour autant, d'un réalisme le plus souvent irrémédiable.

Au 1er janvier 2017, les 2 communautés de communes, la nôtre, celle de Pleine-Fougères et celle de Dol de Bretagne seront fusionnées. Certaines dispositions relevant de différentes compétences, devront être totalement harmonisées à l'horizon 2020. La réforme territoriale engagée au cours du quinquennat qui s'achève suit son cours, mais ne nous simplifie pas toujours les choses, s'agissant du traitement de nos projets communaux et surtout de leur financement.

Vous étiez nombreux présents pour cet événement très attendu et mémorable que fût l'inauguration de notre nouvel espace plurifonctionnel, l'Espace « Solo Gallo ».

Son entrée en service est désormais effective à plus d'un titre, cantine, événements privés, repas d'association, arbre de Noël, concert, cinéma, exposition, etc... nous ont déjà donné l'occasion de l'apprécier, mais ont aussi mis en évidence la nécessité de bien appréhender son fonctionnement, d'améliorer encore efficacement ses équipements et de remédier au plus vite à des dysfonctionnements parfois troublants et dévastateurs. « Ça fait toujours ça quand c'est neuf », dit-on... Cet équipement sera, à n'en pas douter, un formidable outil d'animation pour notre commune mis à la disposition d'un tissu associatif très riche.

Vous le saviez déjà, certainement, mais ce bulletin est l'occasion de rappeler que le conseil municipal a de manière volontariste et unanime, pris la décision de s'engager dans la réhabilitation d'une boulangerie à SOUGEAL. Pour ce faire, il s'est donné les moyens d'acquérir les immeubles nécessaires pour parvenir à cette réhabilitation, des travaux vont être lancés pour réaliser un point de vente et un boulanger sera recruté parmi les candidatures dont nous disposons. Les délais avant ouverture, en revanche, ne sont pas encore maîtrisables mais l'année qui vient verra certainement l'inauguration de ce nouveau commerce.

Par ailleurs, et simultanément à l'étude portant sur notre prochain lotissement, des aménagements au niveau de la zone de stationnement du centre bourg sont actuellement soumis à étude. Ils sont consécutifs à la construction de l'Espace Solo Gallo et devront satisfaire aux besoins en places de parking

dans des conditions satisfaisantes, faire évoluer toute cette zone en véritable lieu de vie par le biais de divers aménagements, y compris paysagers, et désenclaver la Cour Javel pour l'intégrer au cœur du bourg.

Le moment venu, les solutions proposées par ces études vous seront présentées lors de réunions publiques pour information et avis.

Toujours dans les aménagements annexes de l'Espace Solo Gallo, au stade, un hangar de stockage va être construit à proximité de l'atelier municipal. Sa fonction principale sera le stockage du bois déchiqueté destiné à alimenter notre chaudière bois.

SOUGEAL n'a pas à rougir de son bourg qui, pour être particulièrement accueillant, ne laisse pas indifférent. Preuve, s'il en faut, que mes illustres prédécesseurs ne sont pas restés « les deux pieds dans le même sabot », preuve aussi, que nos employés municipaux s'y emploient ardemment. Et à ceux qui doutent du bien fondé de ces projets, je dirai que, pour continuer à séduire, notre commune doit soigner son attractivité. Son environnement, ses équipements, ses commerces, son école, sont les facteurs de cette attractivité, il nous faut, dans la mesure de nos possibilités et de nos compétences les moderniser et les adapter à la demande. Pour ce faire, des financements devront bien sûr être trouvés, cela fait partie de notre travail, mais je crois pouvoir dire ici que les contribuables que vous êtes n'auront pas à en pâtir.

Je m'arrêterai là, préférant vous donner rendez-vous pour la cérémonie des vœux lors de laquelle ces sujets seront certainement évoqués et pourront faire l'objet d'échanges. Vous y êtes tous cordialement invités.

Il m'est agréable, à la veille de cette période de fêtes, de vous les souhaiter excellentes, profitez autant que faire ce peut de cette période illuminée et porteuse de paix et d'espoir. J'y joins mes meilleurs vœux pour la nouvelle année, je vous souhaite une excellente santé à tous et des jours meilleurs pour ceux qui vivent ou sortent récemment d'épreuves difficiles, prospérité et bien-être dans une commune où il fait bon vivre et que nous aimons tous.

Bonnes Fêtes et Bonne année à tous.

Bien à vous.

Votre serviteur, Rémi Chapdelaine



CONSEIL DU 28 JUIN 2016

FIXATION DES TARIFS LOCATION ESPACE PLURIFONCTIONNEL 2016

Le Conseil, après en avoir délibéré, par un vote à main levée et à l'unanimité des membres présents, fixe les tarifs de location du nouvel Espace Plurifonctionnel pour 2016 comme suit :

ESPACE SOLO GALLO

NATURE DE LA PRESTATION	Petite salle		Grande salle	
	Com-mune	Hors com-mune	Com-mune	Hors com-mune
Une journée	130 €	170 €	250 €	330 €
Forfait week-end (du vendredi 14h00 au lundi 9h00)	200 €	260 €	350 €	450 €
Pot d'amitié (1/2 journée)	40 €		75 €	
Caution de garantie	600 €		600 €	
Pénalité pour non remise en état de propreté après utilisation (forfait horaire)	30 €		30 €	

A noter que ces tarifs seront actualisés à chaque changement d'année civile.

CHASSE AU MARAIS, SAISON 2016/2017 :

OUVERTURE, TARIFS ET RÈGLEMENT

Le Maire informe le Conseil que la date d'ouverture de la chasse au gibier d'eau est habituellement fixée au 1er jour de la 3ème décennie d'août, soit le 21 août, sauf information officielle d'ici cette date.

Il demande alors de fixer les tarifs et d'établir le règlement pour cette saison 2016 / 2017.

Le Conseil décide le maintien des tarifs de 2015/2016 et de reconduire à l'identique les points du règlement relatif à la chasse au gibier d'eau.

PRISE EN CHARGE FORMATION BAFA

Monsieur le Maire rappelle aux élus qu'un agent a été recruté en Contrat Accompagnement Emploi (C.A.E.) depuis le 1er mars 2016. Celui-ci va effectuer la première partie de son stage du 22 au 29 août 2016.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal accepte de prendre en charge la formation BAFA ainsi que les charges inhérentes à cette formation (restauration et frais de déplacements).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAIE DU MONT SAINT MICHEL – COMPÉTENCES PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE – MODIFICATION DES STATUTS

AVIS DES COMMUNES

Le conseil décide d'approuver la modification des statuts de la Communauté de Communes Baie du Mont Saint-Michel afin de faire figurer la compétence « petite enfance, enfance, jeunesse » au titre des compétences optionnelles dans le cadre du bloc « action sociale d'intérêt communautaire ».

CONTRAT DE TERRITOIRE – SOLlicitation SUBVENTION AUPRES

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA SONORISATION ET DU SYSTÈME DE VIDEO-PROJECTION

Considérant que cette dépense relative à de l'équipement est éligible à l'aide du Contrat Départemental de Territoire au titre du Volet 3 pour l'année 2016, le Conseil décide de solliciter la subvention d'un montant de 1 379,93 € (auprès du Conseil Départemental au titre du Volet 3-2016 du Contrat de Territoire), pour l'acquisition de la sonorisation et du système de vidéo-projection.

PROJET ACQUISITION PARCELLES D N°181 ET 182

Dans le cadre des travaux du nouvel Espace Plurifonctionnel et s'agissant de l'aménagement de ses abords, Monsieur le Maire propose au Conseil, d'acquiescer les terrains situés sur la commune de Sougeal, cadastrés Section D, n° 181 et 182 (copropriété HIEMSTRA/TAAL, hollandais propriétaires de jardins à la Cour Javel), d'une superficie totale de 342 m². Acquisition validée par le conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES

BALL-TRAP

Le Maire soumet au conseil la demande du Président de l'ACCA concernant les lots remis lors du ball-trap du 6 et 7 août. L'an dernier la municipalité avait offert une carte de chasse à l'année. Le Conseil municipal décide de reconduire cette offre.

CONSEIL DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2016

CANTINE SCOLAIRE MUNICIPALE – GARDERIE SCOLAIRE

MAINTIEN DES TARIFS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016/2017

Après en avoir délibéré, le Conseil par un vote à main levée et à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de maintenir les tarifs pour l'année scolaire 2016/2017 à savoir :

Cantine : 2,50 € le repas pour les élèves de maternelle,
2,90 € le repas pour les élèves du primaire,
3,50 € le repas pour les adultes.

Garderie : 0,30 € par tranche de 15 minutes entamée.

RÈGLEMENT DE L'ESPACE SOLO GALLO

MODALITÉS DE LOCATIONS

Après avoir pris connaissance du projet de règlement intérieur, le conseil décide à l'unanimité des membres présents et représentés d'approuver ce règlement de l'Espace Solo Gallo.

A noter que ce dernier pourra être modifié par l'autorité municipale, à chaque changement d'année civile, en même temps que l'actualisation des tarifs, ou ponctuellement si les circonstances l'exigent.

Par ailleurs, Jean-Claude GARNIER soumet au conseil une demande récurrente des usagers concernant la mise à disposition ou non de vaisselle lors des locations de la salle. Il précise que M. BRAULT Philippe aurait la possibilité de vendre à la collectivité ce matériel.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve, à la majorité des membres votants (1 abstention, 1 contre), le principe de proposer de la vaisselle à la location et approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le principe d'acquiescer cette vaisselle auprès de M. BRAULT.



MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'agent Mme Sabrina GUILLEY, actuellement adjoint administratif de 2^e classe, pouvant prétendre à un avancement au grade d'adjoint administratif de 1^{ère} classe, de part son ancienneté et l'obtention de son examen professionnel en 2015, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Décide la suppression du poste d'adjoint administratif de 2^e classe, existant au tableau des effectifs du personnel communal de SOUGEAL, et ce à compter du 1^{er} septembre 2016.
- Décide la création d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} septembre 2016.

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – FIXATION DU NOMBRE ET DE LA RÉPARTITION DES DÉLÉGUÉS DES COMMUNES – PROPOSITION D'ACCORD LOCAL

AVIS DES COMMUNES

En vue de la fusion de notre intercommunalité avec celle du Pays de Dol-de-Bretagne et de la Baie du Mt-St-Michel au 1^{er} janvier 2017, il convient de procéder à une nouvelle répartition des sièges au sein du futur conseil communautaire, cette répartition est validée par le Conseil.

RAPPORTS ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - ANNÉE 2015 – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Après avoir eu connaissance des deux rapports émanant de la Communauté de Communes, le Conseil, après en avoir délibéré, en prend acte et précise qu'ils sont à la disposition de la population en Mairie.

FST – VOIRIE

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE POUR L'ANNÉE 2016

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal les différents projets d'investissement dans le domaine de la voirie communale que la commune a décidé de mener au cours de l'année 2016. Inscrits au budget communal ces travaux s'élevaient à 13 957,68 € TTC (11 631,40 € HT).

Le Département d'Ille-et-Vilaine, lors de l'Assemblée du 17 juin 2016, a voté une subvention sur les travaux d'investissement de la voirie communale pour l'année en cours à hauteur de 50 % du montant des travaux plafonné au montant hors taxe attribué, qui est de 9 100 € pour cette année.

Le conseil décide à l'unanimité de solliciter les services départementaux pour bénéficier de la subvention au titre du fond de solidarité – Voirie.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU DÉPARTEMENT POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

Le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine a décidé d'apporter un soutien financier aux communes de moins de 2000 habitants pour accompagner la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Cet appui financier se traduit par une dotation de 25 € par élève résidant à SOUGEAL et qui fréquente une école primaire publique ou privée engagée dans la réforme à SOUGEAL ou ailleurs (soit 23 enfants), proposition validée par le Conseil.

A noter que l'aide sera versée à la commune de scolarisation.

CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE RELATIVE AU SERVICE COMMUN POUR L'INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATION EN MATIÈRE D'URBANISME

Monsieur Le Maire expose au Conseil qu'à compter du 1^{er} janvier 2017, la mise à disposition gratuite des Services de l'État pour l'instruction des autorisations du droit des sols (ADS) ne sera plus effective pour les communes situées dans les EPCI de plus de 10 000 habitants. Aussi la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique a créé un service commun pour l'instruction du droit des sols et propose aux communes qui le souhaitent d'adhérer à ce service. Monsieur Le Maire souligne enfin que la prestation assurée par ce service commun sera désormais facturée à la commune au coût réel du service.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité d'adhérer au service commun d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols, mis en place par la Communauté de Communes Bretagne Romantique à compter du 1^{er} janvier 2017.

SYNDICAT MIXTE DU COUESNON AVAL - CONVENTION D'AMÉNAGEMENT D'ABREUVOIRS ET DE CLÔTURES

Le Syndicat Mixte du Couesnon Aval propose à certains endroits où le maintien d'un point d'abreuvement est nécessaire la mise en place de pompes à museau et l'installation de clôtures pour condamner l'accès aux abreuvoirs.

La Commune de Sougeal étant exploitant, il convient de mettre en place une convention d'aménagement d'abreuvoirs et de clôtures avec le Syndicat, en charge de la réalisation des opérations et de 80 % de leur financement. Une première tranche sera réalisée à titre expérimental dès cet automne, elle concerne la portion dite du marais de Vilormel – Lozerais. Le conseil décide à l'unanimité d'adhérer au projet d'aménagement d'abreuvoirs et de clôtures avec le Syndicat mixte du Couesnon Aval, et d'opter pour une prise en charge du syndicat de la pose et fourniture de pompes à museaux et des clôtures avec un reste à charge pour la Commune de 526,80 €.

QUESTIONS DIVERSES

LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

Dans le cadre de la fiscalité de l'urbanisme, il est demandé au Conseil, comme chaque année, de statuer sur l'instauration ou non de la taxe d'aménagement. Le Conseil décide d'y renoncer.

CONSEIL DU 6 OCTOBRE 2016

SDE 35 - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2015

Après avoir eu connaissance du rapport émanant du SDE 35 (Syndicat départemental d'Énergie), le Conseil, après en avoir délibéré, en prend acte et précise qu'il est à la disposition de la population en Mairie.

ÉCOLE PUBLIQUE DE PONTORSON

PARTICIPATION FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Considérant que le conseil municipal par décision en date du 4 mai 2006 avait accepté la prise en charge de ces dépenses dans la mesure où il n'existe pas d'école publique à SOUGEAL, et en fonction du nombre d'élèves de la commune fréquentant cet établissement, le Conseil, après en avoir délibéré, par un vote à main levée et à l'unanimité des membres présents et



représentés, accepte de régler cette participation d'un montant de 2 129,88 € pour l'année scolaire 2015/2016.

REGLEMENT DE L'ESPACE SOLO GALLO

MODALITÉS DE LOCATIONS POUR LES ASSOCIATIONS

La commission « Bâtiments » réunie en date du 21/09/ 2016 a finalisé les conditions de fonctionnement de l'Espace Solo Gallo et de son utilisation par les associations. Elle propose que chaque association communale puisse bénéficier de cet espace gratuitement lors des assemblées générales, des activités mensuelles et vins d'honneur et d'une gratuité pour une utilisation à but lucratif à l'année. Une caution sera sollicitée en début d'année civile à chacune d'entre elle dont le montant sera fixé lors du vote des tarifs communaux, ainsi qu'une attestation d'assurance. Pour toute autre manifestation, la location sera facturée en application des tarifs en vigueur pour 2016. Le conseil décide à l'unanimité des membres présents et représentés d'approuver le règlement intérieur de l'Espace Solo Gallo pour les associations.

ACQUISITION VAISSELLE POUR L'ESPACE SOLO GALLO

Considérant la décision de principe du Conseil relative à l'acquisition de vaisselle pour mise à disposition des utilisateurs de l'Espace Solo Gallo, et la proposition de vente de 150 couverts par M. Philippe BRAULT, approuvée lors de la dernière séance,

Considérant la capacité d'accueil de la salle de 245 personnes, et la nécessité d'acquérir 100 couverts supplémentaires,

Considérant le devis d'Intermarché de Pleine-Fougères, le Conseil décide à l'unanimité des membres présents et représentés d'acquérir 150 couverts auprès de M. Philippe BRAULT, 7 rue de Martinville (SOUGEAL) pour un montant de 1 119,70 €, et le complément auprès d'INTERMACHE – Pleine-Fougères pour un montant de 1 259,02 € TTC.

LOCATION DE VAISSELLE POUR L'ESPACE SOLO GALLO

MODALITÉS ET TARIFS

Le Conseil ayant convenu de l'acquisition de vaisselle pour l'Espace Solo Gallo, il décide à l'unanimité et représentés de fixer le tarif de la location de la vaisselle à l'Espace Solo Gallo à l'unité, soit 0,40 € le couvert, de demander le remplacement de la vaisselle manquante ou cassée, et fixe les modalités d'applications de ces décisions.

POSE CHAUDIERE FIOUL A LA MAIRIE

CHOIX DU PRESTATAIRE

Considérant la nécessité d'acquérir une chaudière fioul pour suppléer à une éventuelle défaillance de la chaudière bois de l'Espace Solo Gallo et faciliter les périodes de début et fin de saison hivernale pour lesquelles la chaudière bois serait sollicitée en dessous de 80 % de sa puissance, ce qui lui serait préjudiciable, le conseil Municipal, par un vote à main levée et à l'unanimité des membres présents et représentés accepte le devis présenté par l'entreprise FOUCHARD de Granville (Manche) en charge de la maintenance de la chaudière bois pour un montant de 5 856,25 € HT, accepte le devis présenté par l'entreprise DESPREAUX ALINE de Marcillé Raoul (Ille-et-Vilaine) pour la pose d'un conduit de fumée non prévu dans le devis FOUCHARD pour un montant de 815 € HT.

PROJET D'ACQUISITION D'UNE PARCELLE CADASTREE SECTION D N°100

Considérant le souhait de la commune de procéder à l'acquisition d'un bien immobilier bâti, sis 5 rue de la Forge à SOUGEAL, cadastré section D n°100, d'une superficie de 278 m², propriété de M. et Mme Nicolas PILORGE, bien faisant partie intégrante de l'opération « réhabilitation de la boulangerie »,

VU l'accord écrit des propriétaires en date du 16 septembre 2016 de céder ce bien immobilier équipé de l'ensemble du matériel professionnel au prix de 60 000 €, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés approuve cette acquisition.

PROJET D'ACQUISITION DES PARCELLES CADASTREES SECTION D N°99, 101 ET 426

Considérant le souhait de la commune de procéder à l'acquisition d'un bien immobilier bâti, sis 7 rue de la Forge, cadastré section D n°99, 101 et 426, d'une superficie totale de 1 567 m², propriété de M. et Mme Jean RENAULT, domiciliés 2 allée des Bouvreuils sur la commune de Pleine-Fougères, bien faisant partie intégrante de l'opération « réhabilitation de la boulangerie »,

VU l'accord écrit des propriétaires en date du 15 septembre 2016 de céder ce bien immobilier au prix de 87 500 €, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés approuve cette acquisition.

BOULANGERIE ET HANGAR – LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRE RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE – DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AUTORISATION

Considérant que les acquisitions nécessaires au projet de réhabilitation de la boulangerie ont abouti à des accords avec les deux parties concernées,

Considérant qu'il convient de réaliser l'opération « aménagement du nouveau point de vente et du logement »,

Considérant la nécessité et l'urgence de la construction d'un hangar à bois déchiqueté à proximité des locaux techniques municipaux, le Conseil Municipal décide de lancer un appel d'offres cumulé pour la maîtrise d'œuvre de ces deux projets et recruter un seul architecte. Ceci selon la procédure en vigueur.

QUESTIONS DIVERSES

REHAUSSE DU BAR ESPACE SOLO GALLO

Afin d'améliorer l'aménagement du bar de l'Espace Solo Gallo, notamment en y ajoutant des réhausses amovibles sur les extrémités, le conseil accepte à l'unanimité de faire réaliser ces travaux par l'entreprise DUGUET qui a posé le bar existant, pour un montant de 1 539,93 € TTC.

CONSEIL DU 8 NOVEMBRE 2016

SCIC ENERGIES RENOUVELABLES DU PAYS DE DINAN

ADHESION SOCIÉTAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Après avoir entendu la présentation des objectifs de la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), et son fonctionnement, Monsieur Le Maire expose l'intérêt communal d'adhérer à cette coopérative et demande au Conseil de se prononcer sur le



nombre de parts sociales à souscrire. Le Conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents approuve cette adhésion et décide de souscrire 10 parts sociales au prix de 50 € l'unité (soit 500 €).

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Après une présentation du RPQS par Marie-Laurence PERIAUX, le Conseil, à l'unanimité des membres présents, prend acte des chiffres, et approuve le rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF – DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE

La Commune possède un réseau de collecte des eaux usées et une station d'épuration de capacité de 400 équivalents – habitants. Ainsi dans le cadre de la réglementation en vigueur et des orientations du 10ème programme de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Département propose aux collectivités éligibles pour la période de 2017-2020, une convention d'une durée de quatre années reconduisant les modalités actuelles, notamment en mettant à disposition contre rémunération (avec maintien du tarif annuel de 0,41 €/habitant DGF) un technicien spécialisé, sur la base de 3 jours/an, apportant un conseil indépendant sur la conduite du système d'assainissement communal. Le Conseil décide de reconduire cette convention pour les 4 années à venir (2017-2020), au tarif annuel de 0,41 €/habitant DGF.

ECOLE PUBLIQUE D'ANTRAIN : PARTICIPATION FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Considérant que le conseil municipal par décision en date du 04 mai 2006 avait accepté la prise en charge de ces dépenses dans la mesure où il n'existe pas d'école publique à SOUGEAL, et en fonction du nombre d'élèves de la commune fréquentant cet établissement, le Conseil, après en avoir délibéré, par un vote à main levée et à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte de régler cette participation d'un montant de 2 129,88 € pour l'année scolaire 2015/2016.

CHOIX D'UNE HANGAR NEUF OU D'OCCASION – CHOIX DES PRESTATAIRES

Considérant la mise en place de notre réseau chaleur bois, avec pour but ultime une autonomie énergétique à terme, Monsieur Le Maire rappelle au Conseil qu'il convient de s'équiper d'un hangar de stockage pour les plaquettes bois, nécessaires au fonctionnement de la nouvelle chaudière. Il précise que ce hangar sera implanté aux abords du stade, à proximité de l'atelier municipal.

Il propose deux choix : l'acquisition d'un hangar neuf, ou d'un hangar d'occasion. Plusieurs devis ont été sollicités auprès d'artisans charpentiers-menuisiers et maçons. Après délibération, le Conseil décide d'acquérir un hangar d'occasion, et de retenir Bertrand GUILLARD de SOUGEAL pour le démontage et remontage du hangar d'occasion avec pose d'une couverture et bardage de pignons neufs.

QUESTIONS DIVERSES

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2017

La Commune de SOUGEAL fera l'objet d'un recensement en 2017 (du 19 janvier au 18 février 2017) et qu'il convient de prévoir le recrutement d'un agent recenseur avant fin 2016 pour secondier le coordinateur communal. Le Conseil décide de lancer un appel à candidatures.

DEMANDE ASSOCIATION ART' ROVAZIL

Monsieur Le Maire informe le Conseil de l'avènement d'une nouvelle association communale nommée « Art' Rovazil » ayant pour Président M. Eric LESAIN. Suite à sa requête de pouvoir bénéficier de l'Espace Solo Gallo 4 fois l'an à titre gratuit en vue d'organiser des animations pour lesquelles un droit d'entrée serait perçu, le Conseil décide, à l'unanimité, d'appliquer le règlement propre à toutes les associations utilisatrices de l'Espace Solo Gallo, et d'offrir à cette association, au même titre que les autres, une seule gratuité annuelle pour des manifestations à but lucratif.

CONSTITUTION DE LA COMMISSION « CIRCULATION DANS LE BOURG »

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil que la population avait été conviée à s'inscrire en Mairie dans le but de constituer une commission « Circulation dans le bourg ». Cette Commission aura pour rôle de réfléchir sur la circulation dans notre agglomération et sa problématique. Afin de pouvoir lancer cette réflexion, il convient de finaliser la constitution de cette commission. Il invite donc les membres du Conseil intéressés, à s'inscrire pour siéger à cette commission au côté des candidats inscrits de la population désireux d'y participer et dont la candidature sera prochainement examinée. La constitution définitive sera validée lors d'un prochain conseil et dans la mesure du possible avant la fin de cette année.

ILLUMINATIONS DE NOËL

Jean-Claude GARNIER propose au Conseil d'acquérir des illuminations de Noël pour mettre en valeur la façade de l'Espace Solo Gallo pour les fêtes de fin d'année. Le Conseil approuve cette initiative.

INITIATION À L'UTILISATION DU DÉFIBRILLATEUR

ML. PÉRIAUX donne connaissance des dates proposées par Cardi Ouest. La 1^{ère} initiation fixée au jeudi 15 décembre prochain s'adresse aux représentants de la municipalité, élus, employés de la commune et de l'école ainsi qu'aux présidents d'associations. Une invitation leur sera transmise prochainement.

La 2^e initiation, prévue le 10 février 2017 à 20 heures, concerne tous les habitants de la Commune intéressés par l'utilisation de ce défibrillateur. L'appel aux volontaires, la date et les modalités d'inscription feront l'objet d'un article dans le prochain bulletin municipal.



La maison du marais de Sougeal



Etat d'avancement

Le projet de Maison du Marais avance rapidement. Cet espace de découverte dédié à la réserve naturelle régionale aura pour objectif de mettre en valeur les intérêts patrimoniaux et écologiques du site mais aussi ses usages traditionnels et son histoire. L'équipement sera situé à proximité du marais, entre les lieux-dits « Le Port » et « Alisson ». Il permettra d'accueillir toutes sortes de publics (touristes, locaux, randonneurs, scolaires...) et de les sensibiliser aux enjeux de la réserve.

En 2016, la Communauté de Communes a recruté un maître d'œuvre composé d'un architecte et d'un cabinet de scénographie pour définir le projet de cet espace. Il a été demandé au maître d'œuvre dans le cadre de la définition du projet, d'intégrer une démarche d'exemplarité du point de vue environnemental (Matériaux écologiques, économie d'énergie...) et innovante du point de vue de l'architecture et de l'intégration paysagère du site.

La maîtrise d'œuvre a parfaitement respecté ses consignes et le calendrier qui lui était soumis, puisque l'opération en est au stade de consultation des entreprises, dans le cadre des marchés de travaux pour le bâtiment et scénographie pour la partie muséographique. Les travaux pourront donc débuter en 2017, comme prévu.

L'espace muséographique sera composé de différents outils de médiation permettant de comprendre l'histoire du site, son fonctionnement, ses usages et bien évidemment sa valeur écologique... Cartes de situation, frise chronologique, écran tactile interactif, écrans vidéo, jeux de manipulation pour les enfants, film, seront autant de moyens d'aborder la richesse de notre marais.

Aussi, ne soyez pas surpris de voir régulièrement un vidéaste sur le marais jusqu'à l'été 2017, car celui-ci viendra filmer le site et son évolution selon les saisons.

L'ouverture de la maison du marais est prévue pour la fin de l'année 2017.



Photo : Jean-Yves Lefrançois





Lutte contre le Frelon asiatique

La tempête de ces derniers jours a engendré la chute de nombreux nids et a favorisé la dispersion des Reines qui vont aller passer l'hiver dans différents types de refuges (écorce d'arbre, feuilles, toiture, ...) avant de créer leur propre nid à partir du printemps prochain. Les nids encore existants vont lentement dépérir durant la fin de l'automne.

Néanmoins, même après cette date butoir du 23/11/2016, nous souhaitons continuer à recenser les nids présents sur le territoire afin d'estimer le pourcentage de nids détruits par rapport à ceux existants. Merci de continuer à faire remonter vos informations.

En cas de nouveaux nids, merci de contacter Aurélien Bellanger environnement@cdc-baiedumontsaintmichel.fr, Tél : **02 99 48 76 37**.

Nous vous communiquerons un récapitulatif des interventions sur votre commune prochainement et nous vous remercions de votre participation active.

Le mois du film documentaire

Festival des Gallo'thèques en lien avec l'association Comptoir du doc de Rennes.

- projection d'un film documentaire
- rencontre avec son réalisateur ou personnage
- pot de convivialité

Cette année, quatre films, Cinq projections et rencontres sur le territoire durant le mois de novembre 2016. Avec au total plus de 385 spectateurs toutes séances comprises.

Un franc succès. Les spectateurs suivent les projections d'une commune à l'autre et leur nombre augmente à chaque fois, phénomène qui ravit et encourage les bénévoles impliqués dans la manifestation.

Le film No land's song projeté le 26 novembre 2016 à la salle Solo Gallo de Sougeal a bénéficié de la présence d'Elise Caron personnage du film.

110 personnes pour cette séance !



Un bilan plus que positif pour le dispositif Garantie Jeunes !



En partenariat avec la Mission Locale et les services de l'Etat, la Communauté de Communes a décidé d'accueillir le dispositif « Garantie Jeunes » sur son territoire. Destiné aux jeunes de 18 à 25 ans en situation de précarité sociale, l'idée est de pouvoir les aider à recréer du lien social grâce à une dynamique collective et les amener à regarder vers l'avenir de façon positive, que ce soit en terme d'emploi et/ou de formation. Déployée depuis Octobre dernier, l'action a pris place pendant 6 semaines dans les locaux de la « ComCom » : le vendredi 18 novembre, pour leur dernière journée d'accueil, les jeunes du dispositif ont reçu la visite de M. François-Claude PLAISANT, Sous-Préfet de Saint-Malo.

L'heure était donc au bilan et c'est un portrait plus que positif qui a été présenté par les jeunes du territoire. En effet, sur les 13 participants, 3 d'entre eux sont déjà en emploi et pour d'autres, des projets devraient aboutir sur du court terme.

Plusieurs acteurs de l'action ont pris place aux côtés du Sous-Préfet pour réaliser ce bilan : la direction de la Mission Locale - Messieurs MERCERIE et CORLOU, M. Nicolas BURGAIN, chargé du développement de l'emploi à la DIRECCTE 35 à l'échelle du Pays de Saint-Malo, et Madame Odile MABILE, déléguée communautaire à l'économie sociale et solidaire.

Au total, 16 dispositifs 'Garantie Jeunes' ont déjà été lancés sur le Pays de Saint-Malo au cours de l'année 2016 et M. le Sous-Préfet parle de « très bons résultats en terme d'accès à l'emploi ». Ce dernier se dit donc « tout à fait prêt à refaire une autre séance (en délocalisé) et à pérenniser l'action ». Pour cela, Nicolas BURGAIN a tenu à souligner qu'il était important de réaliser « un travail de sourcing sur les 18-25 ans sur chaque commune ».

La réussite d'une nouvelle action sur le territoire passe par un réel travail partenarial. Jeunes, parents, élus, n'hésitez pas à relayer l'information et à manifester votre souhait de voir l'action se renouveler

Plus d'infos au Point Accueil Emploi 02.99.48.58.19
pae@cdc-baiedumontsaintmichel.fr

Permanences sociales de la Communauté de Communes :

Permanence d'une animatrice locale d'insertion (CDAS de Combourg) le lundi matin ou toute la journée – prise de RDV au 02 99 73 05 69.

Assistants sociaux (CDAS de Dol), le Mardi après-midi et Mercredi toute la journée – prise de RDV au **02 99 48 21 92**.

Mission Locale de Saint-Malo deux jeudis dans le mois (prise de RDV au **02 99 82 86 00**)

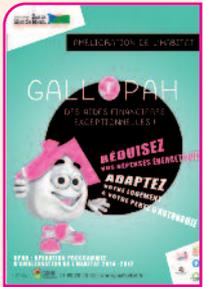
PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeunes) sur RDV au **02 99 82 86 00**

Pour toute demande d'infos complémentaires, contacter la Communauté de Communes au **02 99 48 58 19**.



OPAH

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)



Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (**OPAH**), démarrée en 2014, est en place jusqu'en octobre 2017. Portée par la Communauté de Communes Baie du Mont-Saint-Michel, l'Etat et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), cette opération a pour objectif d'aider les propriétaires privés à améliorer ou à réhabiliter leurs logements qu'ils soient occupés par eux-mêmes ou destinés à la location. Des aides et subventions exceptionnelles sont proposées sous certaines conditions.

Cette **OPAH** concerne les communes suivantes de Broualan, La Bousac, Pleine-Fougères, Roz-sur-Couesnon, Sains, Sougeal, Saint-Broladre, Saint-Georges-de-Gréhaigne, Saint-Marcen, Trans-la-Forêt et Vieux-Viel. Le **CDHAT** a été mandaté par la Communauté de Communes Baie du Mont-Saint-Michel pour vous conseiller gratuitement et assurer le suivi de votre dossier en faveur de l'amélioration de l'habitat.

Vous avez un projet de rénovation thermique ou d'adaptation ? Renseignez-vous auprès du **CDHAT** avant d'engager des travaux !



Exemple de travaux financés dans le cadre de l'OPAH :

Travaux liés aux économies d'énergie, propriétaire occupant :

Remplacement des menuiseries extérieures et installation d'une chaudière fioul à condensation : 13 586 € HT de travaux, soit 14 333 € TTC

Aides publiques mobilisables comprises entre 5 076 € et 8 472 € (suivant le niveau de ressources), cumulables avec le Crédit d'Impôt Transition Energétique et l'Eco PTZ.

Travaux liés à la perte d'autonomie, propriétaire occupant :

Adaptation du volume salle de bain et wc (douche italienne, lavabo PMR, wc surélevé...) : 7 860 € HT de travaux, soit 8 292 € TTC

Aides publiques mobilisables comprises entre 1 179 € et 3 144 €, cumulables avec le crédit d'impôt pour l'autonomie de la personne, les aides des caisses de retraites.



Depuis le début de l'Opération, 183 porteurs de projets ont pu être informés, 41 logements ont été améliorés, représentant un montant de travaux de 641 324 € et 289 868 € de subventions sollicitées.

Permanences
(sans rendez-vous)
Les 1^{er} et 3^e mercredis
du mois
de 14h à 17h
Communauté de Communes
Baie du Mont-Saint-Michel
2 rue de Villebermont
à Pleine-Fougères

Bureau du CDHAT
Immeuble Le Sirius
227 rue de Châteaugiron à RENNES
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 15
et de 13 h 30 à 17 h 30
02.99.28.46.50
ou par mail : bretagne@cdhat.fr
www.cdhat.fr

L'ADMR



« AVEC L'ADMR, FACILITEZ-VOUS LA VIE ! »

Un service de proximité, professionnel et adapté :

- Aide à la personne
- Ménage, repassage
- Garde d'enfant à domicile
- Portage de repas

« Quel que soit votre situation, votre âge, votre état de santé ou votre autonomie ; que vous soyez seul, en famille, actif ou retraité, l'ADMR de Pleine-Fougères est à votre écoute.



Photo ADMR

L'association est conventionnée par le Conseil Départemental (APA, PCH, aide sociale), les caisses de retraite, la CAF (pour une aide à la famille), les mutuelles ou les assurances pour un service de proximité auprès :

- des familles
- personnes âgées
- personnes malades
- personnes en situation de handicap

Contactez notre association au 02 99 48 66 51 ou venez au 6 rue François Carré à Pleine-Fougères pour de plus amples renseignements.

Les bénévoles seraient également heureux de vous accueillir au sein du Conseil d'Administration si vous souhaitez vous investir en suivant la charte du bénévolat.

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS ! »

Informations et devis gratuit au 02 99 48 66 51

L'association **SOLIDARITE-ENTRAIDE** de Pleine-Fougères poursuit ses actions sur le canton, répondant aux demandes des services sociaux et des mairies.

Un local situé face à l'église de Pleine Fougères est ouvert les 1^{ers} et 3^e mercredi de chaque mois de 15h00 à 16h30, l'accès est libre et permet de se procurer vêtements, linge, petits meubles et vaisselle...

L'association est soutenue par les municipalités par la vente de cartes de membres (5 €) et par la journée arrachage navets à la ferme Polder André Est à Roz sur Couesnon (famille Berthelot Christophe) qui nous reverse la totalité de la vente; cette journée a lieu vers début mars, l'aide de nouveaux bénévoles serait la bienvenue.

Merci à l'avance à celles et ceux qui pourraient se manifester.

Contacts :

Le secrétaire : 02 99 48 52 83

Le responsable : 02 99 80 27 54



ETAT CIVIL

Décès - Inhumations

Mme Jannine LOISON,
82 ans, décédée le 20 juillet 2016
à Saint-Malo.

M. Jean-Jacques GALLON,
60 ans, décédé le 8 août 2016
à Antrain.

M. Claude DERAGE,
86 ans, décédé le 1er septembre 2016
à Antrain.

Mme Renée LEFRANÇOIS née PÉRIAUX
89 ans décédée le 10 novembre 2016
à Avranches.

Nalssances

Thiago HILPRON
Le 15 juillet 2016 à Fougères
Fils de Emeline DARON
et Sébastien HILPRON
6, La Hais

Malo LEBAUDRIER
Le 9 août 2016 à Avranches
Fils de Emmanuella LONGRAIS
et Lucien LEBAUDRIER
8, Impasse Saint-Jean

Aeron DURET
Le 8 octobre 2016 à Fougères
Fils de Amyra BOUAISSA
et Cédric DURET
10, rue du Clos Neuf

Hugo MICHEL
Le 12 octobre 2016 à Saint-Malo
Fils de Mélanie
et Jean-Christophe MICHEL
16, rue du Clos Neuf

Malo VIDAMENT
Le 22 octobre 2016 à Avranches
Fils de Angélique BOUCAN
et Julien VIDAMENT
4, La Chevillonais

Recensement de la population 2017

En début d'année 2017, vous allez être recensé(e).

Le recensement se déroulera du **19 janvier au 18 février 2017**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et est tenu au secret professionnel.



Marine BEAUPÈRE
et Gaëlle AKALLOUF - LEFRANÇOIS

Vous connaissez déjà ces agents puisqu'il s'agit de **Marine BEAUPÈRE et Gaëlle AKALLOUF - LEFRANÇOIS, domiciliés à SOUGEAL**. Ils vous remettront les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

Le recensement, à quoi ça sert ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une com-

mune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, maisons de retraite,...), préparer les programmes de rénovation des quartiers, déterminer les moyens de transport à développer....

L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

Nouveauté : le recensement par Internet

- Plus rapide : Pas de nouveau rendez-vous à prendre avec votre agent recenseur pour le retour des documents.
- Plus simple : vous êtes guidé tout au long du remplissage et le questionnaire s'adapte à vos réponses.
- Plus écologique.

Attention : vous devez attendre le passage de l'agent recenseur pour effectuer cette démarche : un code d'identifiant vous sera délivré individuellement.

Site : www.le-recensement-et-moi.fr

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX ET PERMIS DE CONSTRUIRE

Déclarations préalables

N°	Demandeur	Lieu	Nature des travaux
16E0005	LEFRANÇOIS Michel	7, rue des Reposoirs	Modification façades
16E0006	LETOURNEUR Rémi	28, Lozerais	Construction d'un hangar

Permis de construire

N°	Demandeur	Lieu	Nature des travaux
16E0003	CDC Baie du Mont Saint Michel	Alisson	Construction Maison du Marais
16E0004	MOUBECHÉ David	1, La Selle	Construction d'un garage et modification façade

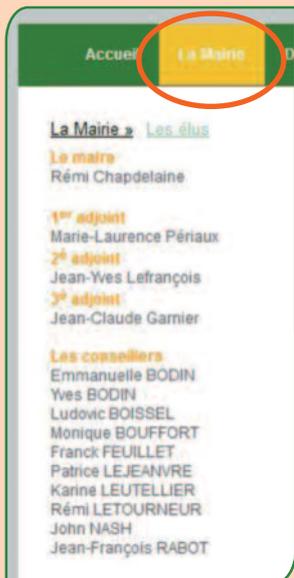


LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE SOUGEAL

www.mairie-sougeal.fr

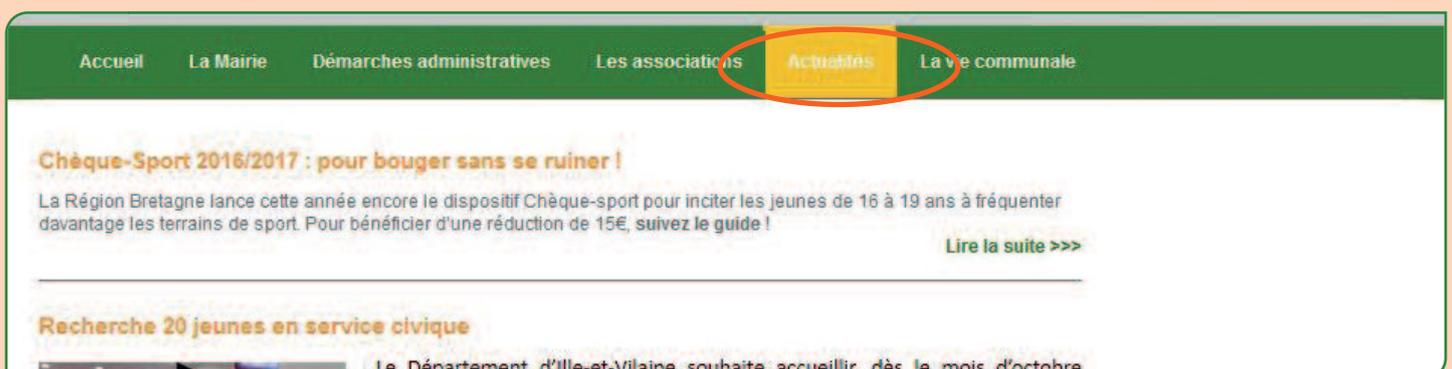


Depuis le mois de juillet 2016, Sougeal s'est doté d'un site internet. Ce site créé et géré par la commune se veut attractif autant par le contenant que le contenu. Vous y trouverez toutes les informations concernant la commune. Les rubriques telle que « La mairie » (Les élus, les commissions, les comptes rendus des conseils municipaux et les bulletins de la commune en PDF), « Les démarches administratives », « Les Actualités », « la vie communale », et aussi toutes les informations sur « Les associations ».



Vous trouverez sous la rubrique « La mairie », une page « Contact ». Cette page vous est destinée, elle vous permet de faire vos suggestions et propositions pour améliorer le site, ceci sous contrôle des administrateurs du site, en effet toutes les infos sont vérifiées avant la mise en ligne.

Faites en bon usage.



Chèque-Sport 2016/2017 : pour bouger sans se ruiner !

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque-sport pour inciter les jeunes de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide !

[Lire la suite >>>](#)

Recherche 20 jeunes en service civique

Le Département d'Ille-et-Vilaine souhaite accueillir, dès le mois d'octobre



Défibrillateur, initiation pour la population de Sougeal



Comme nous l'avions annoncé dans le précédent bulletin de juillet dernier, et vous l'avez sûrement remarqué, un défibrillateur a été posé sur la façade de l'espace pluri-fonctionnel, à gauche de l'entrée principale.

Si l'intérêt de cet appareil est indéniable, il n'en reste pas moins nécessaire d'en connaître le mode d'utilisation ainsi que les gestes qui sauvent à savoir l'Alerte, le

Massage cardiaque (réanimation cardiopulmonaire) qui doit être réalisé avant et après la défibrillation, et jusqu'à l'arrivée des secours, ainsi que la défibrillation (utilisation du défibrillateur).

Les chances de survie augmentent si ces actions combinées sont entreprises dans les premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque. **Chaque minute perdue correspond à une baisse de 10% de chance de survie !**

C'est pourquoi il convient, pour utiliser cet appareil dans les meilleures conditions, d'être initié aux gestes de 1ers secours.

Une initiation de base avec CardiOuest, fournisseur de notre appareil se déroulera **le vendredi 10 février 2017 à 20 h 00, à l'espace Solo Gallo**, et s'adresse à tous les habitants de Sougeal.

Sachant que les places sont limitées, toute personne intéressée est invitée à venir s'inscrire au secrétariat de mairie, où de plus amples renseignements seront fournis, dès que possible et au plus tard **le 1^{er} février dernier délai**.

Nous vous encourageons vivement à participer à cette formation.



Modernisation de la délivrance des cartes d'identité à partir du 1^{er} décembre 2016

Les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité évoluent dans le département d'Ille-et-Vilaine.

Elles permettront de sécuriser la carte nationale d'identité, titre valable 15 ans et qui reste gratuit, sauf en cas de perte ou de vol.

Depuis le 1^{er} décembre 2016, les usagers peuvent effectuer leur demande de carte d'identité dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de prise d'empreinte digitales en région Bretagne. En Ille-et-Vilaine, 27 communes en sont pourvues, dont la liste est disponible sur le site de la préfecture d'Ille-et-Vilaine : www.ille-et-vilaine.gouv.fr. Pour Sougeal les villes les plus proches sont : Dol de Bretagne; Combourg et Saint-Brice en Cogles

La demande est donc effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeports, par une instruction sécurisée, dématérialisée et avec des délais réduits. Après l'instruction d'un dossier complet, un message sera adressé à l'utilisateur sur son portable l'informant de la mise à disposition de son titre auprès de la mairie de dépôt.

Pour gagner du temps au guichet, un formulaire de pré-demande en ligne est disponible sur le site :

<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Cette pré-demande en ligne remplace alors le dossier papier qui continuera cependant à être accepté. Le dispositif concerne tant les premières demandes que les renouvellements.

Cette étape demeure facultative : il est possible de faire l'intégralité de sa demande en se rendant au sein d'une mairie équipée de bornes biométriques.

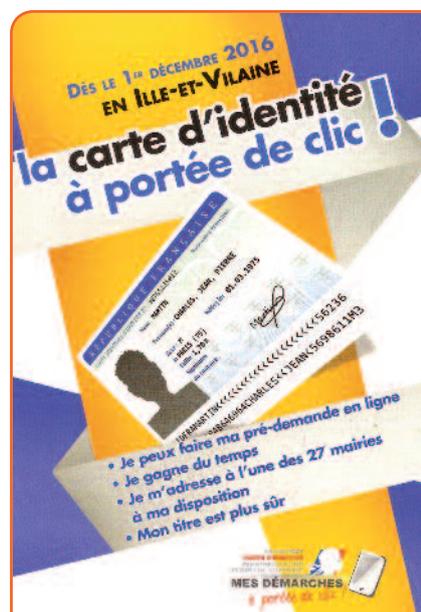
En résumé : 4 étapes

- Je peux faire ma pré-demande en ligne. Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué, ou je remplis le formulaire papier au guichet de la mairie de dépôt.
- Je m'adresse à l'une des mairies équipées du système biométrique.
- Je rassemble les pièces justificatives et me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité à la mairie où j'ai déposé ma demande.

Tarifs location salle et vaisselle

NATURE DE LA PRESTATION	Petite salle		Grande salle	
	Com-mune	Hors com-mune	Com-mune	Hors com-mune
Une journée	130 €	170 €	250 €	330 €
Forfait week-end (du vendredi 14h00 au lundi 9h00)	200 €	260 €	350 €	450 €
Pot d'amitié (1/2 journée)	40 €		75 €	
Caution de garantie	600 €		600 €	
Pénalité pour non remise en état de propreté après utilisation (forfait horaire)	30 €		30 €	
Vaisselle	0,40 € le couvert			

Le remplacement de la vaisselle manquante ou cassée est à la charge de l'utilisateur.





PROJET DE LA BOULANGERIE À SOUGEAL



Montage photo : Jean-Yves Lefrançois

Voici une simulation de ce à quoi pourra ressembler le bloc bâtiments de la future boulangerie en projet.

La maison de Monsieur et Madame Jean RENAULT, en cours d'acquisition par la commune sera le domicile des futurs boulangers. Au niveau du garage attenant, un magasin sera aménagé qui communiquera avec la maison d'habitation et d'autre part avec le labo et le fournil, également en cours d'acquisition par la commune.

En étroite collaboration avec les candidats à l'exploitation de cette boulangerie, tout sera mis en œuvre pour que le logement et les conditions de travail soient optimisés, l'accessibilité du magasin sera, elle aussi, conforme aux normes en vigueur.

En fonction du devenir du Bar Tabac Epicerie « La Passée » cette nouvelle boulangerie pourra, éventuellement, proposer un rayon alimentation plus ou moins conséquent.

VOIRIE / CURAGE DES FOSSÉS

Le curage des fossés a eu lieu en septembre 2016 et a été assuré par les services du Parc de Saint-Malo. Quatre kilomètres ont été creusés améliorant ainsi l'écoulement des eaux pluviales sur plusieurs sites de la commune. Le carrefour de la Pillardais a été modifié pour améliorer la circulation dans ce secteur. Le parking de l'école a été refait en enrobé, il en avait bien besoin ! Le point à temps a été assuré par la société Sérendip avec les agents de la commune.



Photos : Jean-Yves Lefrançois



LA VIE À L'ÉCOLE

L'école privée primaire de Sougeal compte 33 élèves: 4 PS, 3 MS, 2 GS, 6 CP, 3 CE1, 5 CE2, 4 CM1 et 6 CM2. Mme Anne-Laure MALASSIS, nouvellement arrivée, est enseignante en CE/CM.

Tout au long de la journée, les enfants sont alternativement sous la responsabilité de la municipalité et des enseignantes. Les temps de garderie du matin et du soir, ainsi que le temps méridien sont assurés par Mme Valérie Beaupère, agent municipal.

Les enseignantes poursuivent leur projet d'école en lecture remédiation. Un projet artistique est également mené autour de l'oeuvre du poète, surnommé le "fou chantant", Charles TRENET. Il sera présenté lors du spectacle de l'arbre de Noël à travers diverses interprétations : chants, danses...

Sur le plan pédagogique, un certain nombre de projets sont reconduits :

- projection cinéma et animation avec le Ciné-Jeunes de Fougères
- 10 séances piscine à partir de janvier, le lundi après-midi de 14h00 à 16h00.

A ce propos, les enseignantes sont à la recherche d'adultes bénévoles sachant nager pour accompagner les enfants. Pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez contacter l'école au 02 99 48 57 30.

- séances d'éducation musicale avec un professionnel du Syndicat Intercommunal de Musique de Tinténiac à partir de février 2017.



Photos : Ecole



L'arbre de Noël aura lieu cette année à Sougeal à l'espace Solo-Gallo, le vendredi 16 décembre. Le spectacle débutera en soirée aux alentours de 20h00.

Le projet CLAS, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, a été reconduit les mardis et jeudis de 17h00 à 18h00. Il est animé par un agent municipal qui propose différentes activités dans un souci d'éveil et de moments partagés entre les enfants. Des personnes bénévoles sont également présentes. Leur rôle est d'aider les enfants face aux difficultés rencontrées dans certains de leurs apprentissages, et de les éveiller aux plaisirs de la lecture; et du bricolage.

La vie associative de l'école

L'APEL, Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre :

Grâce aux relations amicales entre le président d'APEL, Mr Sébastien MOULIN, et l'artiste Asti EVEN; deux concerts spectacles ont été proposés dans l'Espace Solo Gallo de Sougeal, l'espace Solo Gallo. Ces deux représentations du samedi soir 12 novembre, et du dimanche 13 après-midi, ont rencontré un vif succès.

L'OGEC, Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques :

Elle remercie l'APEL pour sa dernière initiative. Elle regrette cependant le nombre insuffisant de membres. Elle invite toute personne sympathisante de l'école à intégrer son association

Le CLAS

L'activité de notre CLAS est une réussite cette année : les effectifs ont augmenté significativement par rapport à l'an dernier.

Les bénévoles Mmes Bouffort, Frémont et Haugeard s'occupent au préalable des leçons puis proposent des activités telles que la lecture, le jardinage et le tricot.

Pour ma part je travaille essentiellement sur des activités créatives et manuelles plus ou moins en concordance avec le calendrier annuel (Noël, Fêtes, Pâques ...).



Photo : CLAS

Par ailleurs, comme évoqué lors de la réunion en fin d'année scolaire, l'activité théâtre sera mise en place après les vacances de Noël et nous espérons pouvoir vous montrer le fruit de ce travail par une petite représentation en fin d'année.

Un grand merci aux bénévoles pour leur disponibilité, et aux enfants pour leur assiduité.

Bonnes fêtes de fin d'année

Morane Marchand
Agent chargé du CLAS



CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

2016	ASSOCIATIONS	MANIFESTATIONS	LIEU
Vendredi 20 janvier	Commune	Vœux	Espace Solo Gallo
Samedi 4 février	APEL	Repas	Espace Solo Gallo
Samedi 18 février	Amicale des retraités	Repas Couscous	Espace Solo Gallo
Samedi 4 mars	UNC	Repas Tête de veau	Espace Solo Gallo
Samedi 18 mars	ACCA	Repas chevreuil	Espace Solo Gallo
Samedi 1er avril	EFAS	Printemps	Espace Solo Gallo
Samedi 15 avril	Art Rovazil	Spectacle Olivier LEJEUNE	Espace Solo Gallo
Samedi 29 avril	USS	Repas animé par Patrick Celtic	Espace Solo Gallo
Dimanche 14 mai	Ouvrir les Portes d'Agathe	Marathon	Commune
Sam 3 et Dim 4 juin	Les Maquettes de la Baie	Festival de la maquette et du modèle réduit	Espace Solo Gallo + stade
Dimanche 11 juin	UNC	Vide grenier et concours de palets	Parking Espace Solo Gallo
Vendredi 30 juin	APEL	Fête de l'Ecole	Ecole
Samedi 1er juillet	Commune	Fête de la Musique	Bourg de Sougeal
Sam 8 et Dim 9 juillet	EFAS	Exposition	Espace Solo Gallo
Dimanche 30 juillet	Comité Fête de l'oie	Fête de l'Oie	Marais communal

APEL DE L'ÉCOLE PRIVÉE

Vincent LHONORE, président
Caroline LEMEUR, trésorière
Jean-Christophe MICHEL, secrétaire

Doriane NOEL,
Stéphane TENCE, membres

Les membres de l'association

L'APEL a organisé, les 12 et 13 novembre, la venue du chanteur Asti Even. Sébastien Moulin (ancien président) a mobilisé son équipe afin d'aider financièrement l'école pour les sorties pédagogiques, piscine, achat de matériel, livres, jeux etc... L'espace Solo Gallo s'est transformé pendant deux jours en salle de cabaret pour accueillir Asti Even.

Le public était au rendez vous avec un peu plus de 250 places vendues sur les deux jours.

Beaucoup d'habitants de Sougeal ont fait le déplacement et ont été agréablement surpris par la prestation, ils ont dansé et chanté durant 3 heures sur les plus belles chansons françaises.

L'équipe de L'APEL vous remercie de votre mobilisation.



Photo : APEL

UNION SPORTIVE

Les activités de l'USS ont toutes repris cette année avec l'ouverture de la salle.

On notera une nouvelle activité qui remporte un franc succès : LA Zumba

Elle se pratique le lundi soir de 19 h 15 à 21 h 15 avec une partie renforcement musculaire et ensuite la partie Zumba. On compte une soixantaine de personnes, grâce à l'investissement de personnes dynamiques qui ont su attirer un nouveau public féminin... Merci Emmanuelle !



Photo : Jean-Yves Lefrançois

On notera que l'activité Gym douce est toujours en vogue, menée par Renée. Elle se déroule le lundi soir de 18 h 00 à 19 h 00. Une quinzaine de personnes assidues la pratique.

La marche est toujours programmée le mardi après midi à 14 h 00, place de l'église, toutes personnes intéressées sont les bienvenues ! S'adresser auprès de Renée Guérin.

Le Ping- Pong a repris avec l'ouverture de la salle, une douzaine de jeunes viennent se défouler. Les cours sont assurés par un éducateur sportif de la Communauté de Communes tous les mercredis soirs à 19 h 00. Il est toujours possible de s'inscrire auprès de Serge André.

Pour l'activité équestre Jean Paul Bodin est votre référent.

En 2017, l'équipe de l'USS a décidé d'organiser un repas animé, le 29 avril 2017.

L'équipe USS vous souhaite de joyeuses fêtes.



EFAS

Soirée « Guy Fawkes »



L'E.F.A.S a organisé le 5 novembre 2016, avec un beau succès, la soirée dite de « GUY FAWKES » qui symbolise la neutralisation d'un anarchiste qui voulait détruire, le parlement anglais, par une gigantesque explosion.

Pour célébrer cet événement nous nous sommes réunis, français et anglais, sur le terrain de foot de Sougeal.

La soirée a débuté vers 19 heures. Guy Fawkes est recherché dans les environs par les enfants et les adultes.

Pendant le temps de cette chasse à l'homme nous avons construit un feu de joie que nous avons allumé, celui-ci illuminait le terrain de toutes ses flammes.

Dès la capture de Guy Fawkes nous l'avons jeté dans le feu afin qu'il soit détruit à jamais.

Une fois le mannequin de Guy Fawkes réduit en cendre, les participants ont été invités à fêter l'événement en dégustant une excellente soupe de légumes faite maison, la suite était toute aussi savoureuse : une saucisse grillée par un spécialiste et des gâteaux anglais cuisinés par des pâtisseries de talent.

Pour faire passer tout cela et intensifier la joie de vivre, un bar vous servait à volonté du cidre, vin et jus d'orange.

L'atmosphère amicale était animé par un groupe de trois accordéonistes qui jouaient de la musique folklorique.

Je remercie cordialement l'ensemble des bénévoles qui ont concouru à la réussite de cette soirée.

Tous les participants nous ont quitté vers 22 heures le cœur en fête en se félicitant d'avoir accompli une action salutaire.

Le président
Guy Weiss

On the evening of the 5th November l'EFAS. organised a « Guy Fawkes Night ». In the UK « Guy Fawkes Night » is an annual commemoration of the 5th November 1605 when an attempt by a gang led by Guy Fawkes wished to destroy, the British Parliament and kill King James. The plot was foiled.

To celebrate this event we brought together a great number of our community, both French and English, on the football field of Sougeal. At 19 h. the evening commenced with children and adults searching for an effigy of Guy Fawkes that was hidden in the vicinity. During this « manhunt » a large bonfire was prepared and lit with huge flames throwing light across the field. Guy Fawkes was soon captured and thrown on the fire to be destroyed forever.

When the effigy of Guy Fawkes was reduced to ashes everyone was invited to celebrate the event with a warm and welcome supper. This consisted of excellent home made vegetable soup, grilled sausages cooked by a specialist, and home made English cakes prepared by two talented pastry cooks. To accompany this excellent supper the bar was opened and served unlimited cider, wine and orange juice.

The friendly and happy atmosphere was accompanied by a group of three accordions playing folk music.

I heartily thank all the volunteers who have contributed to the success of the evening.

All the participants congratulated each other having shared in the evening and left for home at around 22 h feeling happy.

The President
Guy Weiss



Exposition du 24 et 25 septembre



L'Espace SOLO GALLO a reçu pour la première fois les œuvres des groupes d'art de l'E.F.A.S : Peintures lumineuses, Patchworks étonnants et Photos surprenantes de haute définition.

Cela fut un ravissement pour les nombreux visiteurs qui ont parcouru l'exposition dans cet endroit admiré par tous.



LES MAQUETTES DE LA BAIE

L'association « les Maquettes de la Baie » créée en 2012 a son siège social à Sougeal. Elle a pour vocation de promouvoir l'univers de la maquette et du modèle réduit auprès de tous les publics.

Elle est composée de 18 membres actifs, dont 7 nouveaux cette année. Ils sont originaires de toute la France, Jura, Ain, Indre et Loire, Hérault, Manche, Finistère, Côtes d'Armor et bien sûr d'Ille-et-Vilaine.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 10 septembre à l'espace Solo Gallo dans une bonne ambiance avec une nombreuse assistance.

Depuis plusieurs mois déjà nous nous consacrons aux préparatifs du festival 2017 qui aura lieu les 3 et 4 juin au stade municipal de Sougeal, publicité, demandes d'autorisations, location de stands, recherche de sponsors, ...

L'année 2017 s'annonce très bien, plus d'une centaine d'exposants ont déjà validé leur inscription pour cette nouvelle édition qui sera probablement encore plus animée que les précédentes. Vous découvrirez :

Un bassin de 100 m² avec un spectacle son et lumières, le samedi soir.

Un tas de terre pour les engins Travaux Publics, les chars d'assaut, les camions radiocommandés.



Une piste de 400 m² pour les courses de voitures thermiques ou électriques.

Des démonstrations de vol aérien, avec peut-être le champion du monde de vol en hélico RC.

Un mini village créé au 1/14 avec un pont de 7 m de long pour l'évolution de tous ces modèles.

Une animation musicale aura lieu tout le week-end sur le site avec des reportages sur les différents exposants et toutes sortes d'animations pour les petits et les grands !

Le samedi soir vous pourrez assister à un diner spectacle avec Olivier le magicien, à l'espace «Solo Gallo».

Important : Nous apportons beaucoup d'importance à l'animation locale que procure cet événement, alors je renouvelle mon appel à toutes les personnes qui souhaitent participer au Festival 2017 et rejoindre notre équipe de bénévoles. Elles seront les bienvenues.

Pour tous renseignements, contactez-moi au 06 77 66 86 90.

Les membres de l'association vous souhaitent de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et vous adressent tous leurs meilleurs vœux pour 2017.

*Le Président
Roland Guérin*

L'AMICALE DES RETRAITÉS

Chers amis,

Dans les rues de notre bourg, les ampoules multicolores s'allument, les sapins s'illuminent et les enfants font des rêves : c'est la preuve que Noël et la nouvelle année arrivent.



Le bureau de l'Amicale des retraités

En ces jours de fêtes, ayons une pensée pour les malades seuls ou isolés, pour ceux qui ont besoin de réconfort, nous leur souhaitons des jours meilleurs.

Pour le 40^e anniversaire l'Amicale a terminé l'année 2016 avec son traditionnel repas et chants de Noël. Environ 80 convives étaient présents et heureux de se retrouver. Nous n'oublions pas ceux qui n'ont pas pu venir, ils auront notre visite avant Noël.

Pour l'année à venir, nous allons continuer nos manifestations

- Galette des Rois le jeudi 12 janvier
- Les crêpes le jeudi 9 février
- Le repas Couscous le dimanche 19 février

- Ciné goûter le vendredi 17 mars
- Le concours de belotte le lundi 2 octobre

Nous devons réussir ces manifestations pour le fonctionnement du club, naturellement avec votre participation et celle de vos familles car sans vous, nous n'y arriverons pas. Et je remercie tous ceux qui participent à la bonne marche du club.

Le conseil d'administration et moi-même vous adressons à tous un Joyeux Noël et une Bonne année à vous et à tous ceux que vous aimez. Egalement joie et santé pour 2017.

*La Présidente
Jeanne-Marie RABOT*



Photo : Michel Leroy

La Présidente, le Maire et la doyenne Yvonne BREGAINT, 94 ans.



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS



Photos : Guy Weiss



Commémoration du 11 novembre 1918

La célébration de la messe cantonale a eu lieu en l'église de Saint Georges de Grehaigne. De retour à Sougeal, la cérémonie s'est déroulée au Monument aux Morts sous un soleil radieux. 11 novembre 1916, 11 novembre 2016, un siècle que s'est déroulée la bataille de Verdun avec ces milliers de blessés et de morts. Sougeal a souffert aussi de ces moments tragiques. Nous avons rendu un hommage aux quinze soldats « Morts pour la France » en 1916, comme les années précédentes, un œillet rouge a été déposé par un enfant accompagné d'un ancien au pied du Monument aux Morts.

Dans les discours de Monsieur le Maire et du Président de l'UNC, il a été rappelé les sacrifices de nos soldats et leur détermination aux combats. Mais également que la paix que nous avons retrouvé en 1945 reste fragile, les événements récents survenus en France nous le rappellent. C'est pourquoi nous devons poursuivre à chaque commémoration le souvenir de nos anciens afin de perpétuer le devoir de mémoire, de militer pour la paix et la solidarité entre les peuples.

Repas du 2 Octobre

Notre repas, la Potée, a rencontré un franc succès, puisque nous avons servi 110 repas en salle et 20 repas à emporter. L'ensemble des participants s'est félicité de la qualité du repas et du service.

Repas du 11 Novembre



Le repas des adhérents qui s'est tenu au restaurant « La Fermette », a accueilli 60 personnes. C'est dans la bonne humeur que s'est déroulé ce repas, fortement apprécié et qui s'est terminé par plusieurs interprétations de chansons. Le désir des participants :

« Nous y reviendrons ».

L'Assemblée Générale aura lieu le 28 Janvier 2017 à 13 h 30 à la salle Solo Gallo.

*Le Président,
Michel Leroy*



Toutes et tous, vous pouvez rejoindre l'UNC.

Prenez contact avec : Michel Leroy (02 99 48 72 93), Alfred Périaux (02 99 48 64 50), Henri Legendre (02 99 48 60 48)

ASSOCIATION SOUGEALAISE ART ROVAZIL



Olivier Lejeune à Sougeal !!!

Vous l'aviez tous adoré à La Classe, sur France 3, Olivier Lejeune aux multiples talents sera à Sougeal le 18 avril 2017, 21 h à la Salle Solo Gallo.

Outre ses pièces de Théâtre, ses rôles au cinéma (Rabby Jacob), ses écritures de sketches pour les plus grands (Patrick Sébastien, Pascal Brunner) Olivier excelle seul sur scène dans One Man

Show, Mieux vaut en rire, 2 heures de rire de spectacle familial délirant.

Le spectacle est organisé par l'Association Sougealaise Art Rovazil.

Eric Lesaint

Contact Eric Lesaint 06 01 26 82 71



FÊTE DE L'OIE À SOUGEAL

Photos : Jean-Yves Leifrançois



La dernière fête de l'oie au marais a eu lieu par un temps magnifique qui a réjoui tous les acteurs et participants et assuré sa réussite.

Malgré quelques rumeurs annonçant sa disparition, cette 31^e édition a connu un beau et franc succès où les gourmets ont pu ravir

leurs papilles et apprécier les 125 oies rôties.

Les résultats financiers sont très positifs et conformes à l'engagement sans faille de tous les bénévoles. Les représentants des 2 clochers organisateurs qui siègent au comité sont tombés



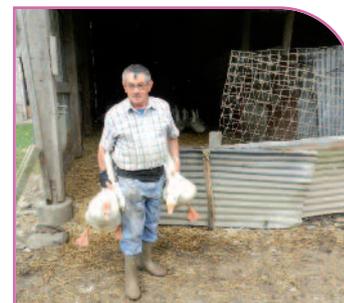
d'accord pour remettre, à titre exceptionnel, 45% des bénéfices à l'école privée de SOUGEAL.

Côté bénévolat, plus de 160 postes ont été tenus par plus de 130 bénévoles (c'est formidable) qu'ils soient de SOUGEAL, de VIEUX-VIEL ou d'ailleurs. Il faut leur dire merci



et les féliciter pour leur dévouement, leur courage, leur savoir-faire et leur bonne humeur.

Le comité organisateur a voulu, à l'occasion de cette dernière édition, restaurer la convivialité et reconnaître le travail de tous en étant un peu



plus généreux sur les compensations en termes de restauration et de consommations. L'essentiel étant de faire en sorte que cette manifestation dont la renommée dépasse allègrement nos frontières soit une fête pour tout le monde. C'est sans doute aussi, d'une

certaine manière, assurer sa pérennité.

L'union faisant la force, nous vous donnons rendez-vous à tous, pour l'édition 2017.

Merci encore !

Joyeux Noël et Bonne année.

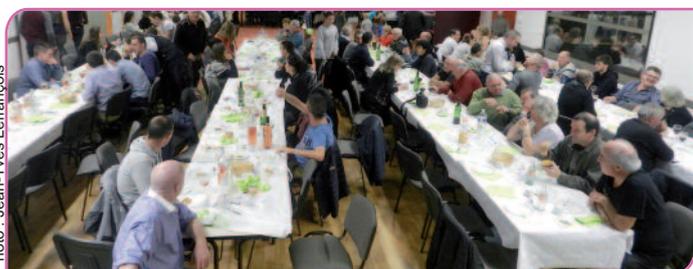
*Le Vice-président
Jean Chapdelaine*



OUVRIR LES PORTES D'AGATHE

Le 19 novembre 2016, à l'Espace Solo Gallo de SOUGEAL s'est déroulé le repas de l'association qui a été organisé avec succès. Nous avons réussi à réunir 160 convives en salle ainsi que 80 repas à emporter.

Photo : Jean-Yves Leifrançois



L'association, les membres du bureau et Agathe tiennent à remercier les bénévoles et les jeunes toujours fidèles au rendez-vous en faisant acte de présence et pour le temps qu'ils ont consacré à l'organisation à travers toutes les démarches entreprises.

Comme prévu, au mois de Juillet ont été réalisés les travaux de la porte d'entrée au domicile d'Agathe. Une partie a été financée par l'association « Les Bouchons d'Emeraude » (représentée par Monsieur Claude PIQUET) ainsi que par les fonds de l'association elle-même.

Suite aux travaux réalisés dans un premier temps, l'entreprise LELOUP s'est portée volontaire pour organiser un second dépôt de bouchons.

De nouvelles actions ont été entreprises telles que les marchés de Noël qui se sont déroulés en décembre sur Pleine-Fougères, La Fontenelle, Dol de Bretagne, Saintt-Benoît où nous avons proposé de la décoration de Noël, des confitures et du confit d'oignons réalisés par nos soins.

Nous prévoyons un marathon au profit des personnes handicapées le 14 mai 2017 à SOUGEAL. Nous sollicitons toutes personnes et enfants se sentant concernés à venir nous rejoindre ce jour-là. Ces nouveaux fonds serviront cette fois-ci à réaliser des travaux dans la salle de bain pour la rendre plus fonctionnelle au quotidien en l'adaptant au handicap psychomoteur d'Agathe.

Photo : Jean-Yves Leifrançois



Coordonnées de l'Association :
Mail : voisin_katy@orange.fr
Tel : 02.99.48.66.75 - 06.30.12.57.76
Site : www.ouvrirlesportesdagathe.com
Facebook :
 cœur d'ange
 association ouvrir les portes d'Agathe



ACCA DE SOUGEAL

L'ACCA se porte bien et les manifestations organisées en 2016 ont été une réussite grâce à tous les bénévoles et à vous tous qui y avez participé très nombreux.

En effet, notre ball-trap qui s'est déroulé début août a remporté un franc succès, tout comme le repas du dimanche midi, où plus de 350 couverts ont été servis. Je remercie toutes les personnes qui ont contribué à sa réalisation, ainsi que l'entreprise Agriplus de Sougeal.

Avec 37 chasseurs, notre effectif reste stable. Si vous avez des amis ou si vous connaissez des chasseurs intéressés par la chasse à Sougeal, nous sommes prêts à les accueillir.

Notre conseil d'administration a enregistré 3 démissions cette année et n'a pas accueilli de nouveaux membres. De ce fait nous

ne sommes plus que 6 pour assurer le bon fonctionnement de notre association. C'est pourquoi nous faisons appel à toutes les bonnes volontés, chasseurs ou non chasseurs pour nous rejoindre et participer à la bonne marche de l'ACCA. Pour tous renseignements Tél. 06 31 11 86 87.

N'oubliez pas notre repas chevreuil qui se déroulera à l'Espace Solo Gallo de Sougeal, le samedi 18 mars 2017 et notre ball-trap prévu normalement les 5 et 6 août 2017.

Nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année et vous présentons tous nos meilleurs vœux pour 2017.

*Le Président
Christophe Repessé*

L'équipe des bénévoles



Photo : Jean-Yves LeFrançois

FOOTBALL CLUB DE SOUGEAL

Après, la belle saison de l'année dernière, le FC SOUGEAL arrivait en tant que promu en Division 3, chose qui n'a pas l'air d'effrayer l'équipe qui se porte plutôt bien et qui reste à ce jour sur 8 victoires en autant de rencontres en championnat.

L'ambiance est agréable et la joie de vivre se fait sentir, le club compte 20 licenciés qui, avec les séances d'entraînements, progressent au fil de la saison.

Un rôle de premier de tableau qui n'était pas un objectif, est de-

venu une priorité pour la suite du Championnat, ce qui est de bons augures au vu de la bonne prestation des joueurs qui prennent match après match avec sérieux, pour une potentielle montée en D2.

La deuxième partie de championnat qui reprendra au 15 janvier devra être prise avec sérieux, dynamisme et toujours avec plaisir avec de plus en plus de supporters au rendez-vous.

Le repas du Club aura lieu courant le premier trimestre de l'année (la date sera fixée après l'édition de cet article).

Un petit bémol fait refroidir le club, c'est le manque de bénévoles au sein de l'équipe, une priorité pour le futur et la bonne structure du club, qui a de bons résultats mais qui doit être bien formé en interne pour le bon fonctionnement du club. Les personnes intéressées pour intégrer la structure peuvent se manifester auprès du club.

Les membres du bureau vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'années et vous donnent rendez-vous au stade dès le mois de janvier pour les matchs.

*Le secrétaire du club
Eddy Masson*



Photo : FC Sougeal



L'abbé Raoul BODIN (1730-1794)

Raoul Bodin naquit à Sougeal le 22 avril 1730 de Raoul et Hélène Daudibon. Je ne sais où il fit ses études ; il reçut la tonsure et les ordres mineurs le 21 septembre 1753, le sous-diaconat le 22 septembre 1754 à Rennes. Mais, en vertu d'un « démissoire » de son propre évêque, c'est l'évêque de Dol, Mgr Dondel, qui lui confère le diaconat le 20 septembre 1755 puis la prêtrise le 3 avril 1756.

Le « démissoire » signifie que l'évêque de Rennes, parti « courir la prétantaine », démissionne momentanément et demande à un évêque voisin pas coureur d'assurer pour lui une fonction sacrée : les ordinations.

Le jeune prêtre est envoyé dans l'est du Pays de Fougères, au Loroux, sur la frontière du Maine, comme vicaire en 1758 ; il y reste 12 ans. Il est nommé le 1er décembre 1770, à 40 ans, recteur de La Chapelle-Saint-Aubert, à 9 km au sud-ouest de Fougères. Considérée comme une paroisse plutôt petite avec 977 ha, occupée par la grande lande de la Chaîne au nord, elle est bordée au sud par le Couanon qui serpente dans le bassin du Vendelais et qu'Ogée a eu le tort d'appeler un « ruisseau ». On peut imaginer que Raoul Bodin a été heureux de retrouver dans son cours supérieur le petit fleuve de son enfance alors près de son embouchure.

Le pieux prêtre administra bien sa paroisse. Sa petite église consacrée à saint Aubert évêque d'Avranches est un simple et bel ensemble nef-chœur du XVIe siècle. Comme beaucoup de ses confrères, Raoul Bodin rêve d'une croix latine en ajoutant deux chapelles formant transept : il construit en 1780 la chapelle du Saint Nom de Jésus. Au village du Pont-Notre-Dame où la voie antique dite Chemin de Charles franchit le Coueson, se trouvait une chapelle ornée d'une statue de la Vierge nourricière du XVIe siècle ; Raoul Bodin est pourvu d'une chapellenie y attachée le 21 août 1789.

C'est déjà un homme âgé qui va affronter les misères de la persécution religieuse à venir. Il refuse de prêter les serments, ne voulant pas, écrit-il, soutenir une « constitution qui détruit le gouvernement monarchique et qui ôte au chef visible de l'église la primauté d'honneur et de juridiction que Jésus-Christ lui a accordée en la personne de saint Pierre ».

Pour lutter contre les insermentés on procède à des réunions de paroisses ; en 1792 celle de La Chapelle-Saint-Aubert est supprimée et réunie à Vendel. Mais l'effet obtenu est souvent inverse ; ainsi Raoul Bodin peut rester dans son église et son presbytère, théoriquement vacant mais que personne ne loue. La municipalité se moque des autorités quand elle choisit le neveu de l'insermenté, ex-séminariste, comme secrétaire et qu'elle affirme avoir en corps constitué fouillé toutes les maisons de la commune sans avoir trouvé son ex-recteur.

Car Raoul Bodin a dû se cacher et ce sont les 3 demoiselles Boullé qui l'ont accueilli dans leur petit manoir de l'Épinay, à 500 m. à l'est du bourg. L'aînée, Catherine, est une ancienne carmélite, chassée de son couvent rennais. Les demoiselles firent aménager dans leur grenier une cachette habilement dissimulée : la cloison en planches est recouverte d'une « recrépissure » en terre qui rend la porte imperceptible. La loi terroriste du 22 floréal an II (11 mai 1794) contre les prêtres réfractaires sexagénaires ou plus en les punissant de mort s'ils n'ont pas

obéi à l'ordre de réclusion menace Raoul Bodin. Les plus jeunes prêtres étaient soumis au bannissement du territoire national. Le Sougealais assure le ministère, en plus de la sienne, dans les paroisses de Romagné sur la rive droite et de Vendel sur la rive gauche, surtout la nuit. On peut penser qu'au lieu d'utiliser les grands ponts de pierre tout près du bourg de Vendel, trop faciles à surveiller, il utilise le Pont au Mesle, la planche Notre-Dame, le pont de bois du moulin de Bléau... Il récupère de ses courses dans sa cachette. Il reçoit chez les demoiselles la visite de confrères venus l'encourager ou se confesser, comme son compatriote Fertigné.

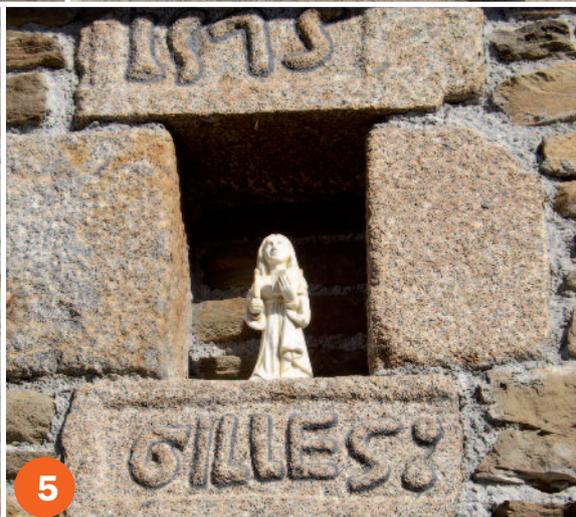
À l'approche de l'automne 1794, les demoiselles font réparer leur toiture par un couvreur de Fougères qui aperçoit trois hommes dans une chambre ; il pense à des réfractaires et les dénonce à son retour : il y a une prime à la clé. Un autre Fougerais vient avertir les prêtres de la proche arrivée d'un détachement du 6ème bataillon de la Somme sous les ordres d'un sergent-major. Les visiteurs ont pris le large. Raoul Bodin, malade, a regagné sa cachette. Les soldats allaient repartir bredouilles quand un éternuement derrière une cloison les alerte. Le vieillard est pris et conduit à Fougères avec ses trois hôtes le 12 septembre 1794. Le 27 septembre les prisonniers sont transférés à Rennes et passent à 750 m. au nord de l'Épinay et de l'église de La Chapelle.

Le 8 octobre le tribunal criminel d'Ille-et-Vilaine expédie le procès. Un témoin oculaire décrit le prêtre, grand, maigre, front dégarni, cheveux gris, « dans une attitude calme, noble et vraiment religieuse » ; il réclame l'indulgence pour ses charitables hôtes. L'ex-religieuse interpellée les juges : « Vous dites que les pauvres sont particulièrement chers à la République ; eh bien ! c'est aux pauvres surtout qu'il a fait du bien, aux vieillards et aux orphelins... ». Les deux plus jeunes prétendent que le petit local où l'abbé a été pris n'est pas une « cache à prêtre » mais une resserre à pommes de garde. Ils sont condamnés à mort tous les quatre, alors l'ex-carmélite invective juges et public : « Peuple barbare, chez quelle nation sauvage l'hospitalité est-elle traitée de crime... ? ». Le bourreau serra particulièrement les menottes du vieux prêtre qui donna des signes de souffrance.

Le lendemain matin, sur le Champ de Mars, la petite « fournée » à laquelle on avait adjoint un clerc tonsuré est exécutée. À Rennes, 2 mois ½ après la chute de Robespierre, la terreur anti-religieuse continue à tuer. Le puissant lobby des acquéreurs de biens nationaux pense-t-il que c'est le moyen de consolider ses possessions ? Il m'a semblé juste de rappeler la vie du « confesseur de la foi » Raoul Bodin.

Au début du XXe siècle, plusieurs groupes de religieuses et les 200 ecclésiastiques des Carmes sont béatifiés par Benoît XV et Pie XI. À la fin du siècle, Jean-Paul II béatifie un groupe d'une soixantaine de prêtres des pontons de Rochefort. De temps à autre on observe une béatification isolée. Exceptionnellement, un des martyrs des Carmes, le frère Salomon Leclercq, vient d'être canonisé par le pape François. L'historien Chapelin, de l'Université de Lyon, estime que la réconciliation République-Église catholique « fait que ces morts sont gênants pour tout le monde » mais que cela maintient une plaie ouverte.

Alfred Jamaux



Jeu concours
Avez-vous reconnu ces portes et fenêtres de votre commune ?
Si c'est le cas, participez au concours en remplissant le coupon réponse joint dans ce bulletin.
Le gagnant sera révélé lors de la cérémonie des voeux et recevra une bouteille de champagne.

A ce propos, la société d'archéologie, de littérature, sciences et arts d'Avranches, Mortain et Granville s'est déplacée le samedi 9 avril pour une sortie à la fois historique, architecturale et naturaliste sur le site de Sougeal pour y répertorier les maisons de caractère.

